

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Deux individus arrêtés à Tchibanga pour trafic d'ivoire

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

L'ANTENNE provinciale de la Police judiciaire (PJ) et la direction provinciale des Eaux et Forêts de Tchibanga viennent de mettre fin aux activités de deux individus soupçonnés de trafic d'ivoire. Il s'agit du Gabonais Jean Almend Makaya et du Béninois Tidjani Idriss Bola-Nle. Au moment de son arrestation, le tandem avait par-devers lui quatre défenses d'éléphants et 16 dents d'hippopotames. Makaya et Bola-Nle seraient,

semble-t-il, coutumiers du fait : ils se ravitailleraient auprès des braconniers, à qui ils fournissent parfois des cartouches pour abattre des éléphants et des hippopotames – deux espèces intégralement protégées dans notre pays – afin d'en recueillir les pièces convoitées. La source précise que l'interpellation des deux suspects a été rendue possible grâce à l'implication de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Conservation Justice qui, après avoir eu vent d'une éventuelle transaction de l'ivoire d'éléphant et des dents d'hippopotame dans un quartier

de Tchibanga, a appelé la PJ et les Eaux et Forêts pour les informer de cette transaction. Une équipe d'enquêteurs s'est aussitôt déployée sur le lieu du rendez-vous. Y étant, elle a facilement mis la main sur Makaya et Bola-Nle. Les deux hommes sont toujours en garde à vue dans les locaux de la PJ. En attendant d'être présentés devant le parquet de Tchibanga.

Selon les nouvelles dispositions sur le trafic des espèces protégées, Makaya et Bola-Nle risquent 10 ans de prison ferme assortis d'une lourde amende.



Photo: Abel Eyeghe/L'Union

Les pièces à conviction.

Afrique du Sud: saisie de cornes de rhinocéros

JNE
Libreville/Gabon

DES dizaines de cornes de rhinocéros d'une valeur de 6,9 millions d'euros, soit 4 526 400 000 francs (4,526 milliards de FCFA), ont été saisies, mardi, à l'aéroport international Oliver Reginald Tambo de Johannesburg, par des douaniers. D'après le fisc sud-africain cité par l'AFP, des douaniers, aidés de chiens renifleurs, ont intercepté, lors d'une inspection dans un entrepôt du plus important aéroport africain pour le trafic passager et marchandise, des marchandises présentées comme des œuvres d'art et destinées à Kuala Lumpur en Malaisie, via Doha au Qatar. Après vérification, quelle n'a pas été leur surprise de découvrir six boîtes contenant 41 pièces de cornes de rhinocéros, emballées dans du papier carbone, du papier aluminium et du tissu ! Cette importante saisie de cornes de rhinocéros a amené, d'après l'AFP, le fisc à dénoncer les activités économiques criminelles et illicites qui "résultent dans une perte de revenus de milliards de

rands". Puis de prévenir "ceux qui sont impliqués dans des activités criminelles que nous ne ménagerons aucun effort pour lutter contre les actes criminels" qui "privent les générations futures du plaisir de profiter de la beauté de la nature". Plus gros mammifère terrestre juste après l'éléphant, le rhinocéros est une espèce vulnérable ou en danger critique d'extinction. Ses cornes, désormais plus prisées que l'or ou la cocaïne, sont sa malédiction. En 2019, 594 rhinocéros ont été tués pour leurs cornes en Afrique du Sud, qui abrite 80 % de ces animaux restant dans le monde. La demande de cornes de ce mammifère émane surtout de la Chine et du Vietnam, où la médecine traditionnelle leur attribue des pseudos vertus thérapeutiques, dont celle de guérir le cancer ou l'impuissance. Elles sont pourtant composées de kératine comme les ongles humains.

Au marché noir, le kilo de corne de rhinocéros se monnaie jusqu'à 55 000 euros (36 080 000 francs). La demande est donc intarissable, malgré tous les interdits, et pour y répondre le braconnage est constant.

Port-Gentil: un véhicule fou termine sa course dans un canal

Serge YACKELE-MIHINDOU
Port-Gentil/Gabon

UNE voiture de marque Kia Motors, immatriculée EL 916 AA, a fait, le 12 juillet 2020, une sortie de route avant de terminer sa course folle course dans le canal de la cité Roger-Buttin de Total Gabon, dans le quatrième arrondissement de Port-Gentil. Prisonniers de l'habitacle après l'accident, les trois occupants en ont été extraits par des secouristes promptement arrivés sur les lieux.

Selon les témoignages recueillis sur les lieux du sinistre, le conducteur du véhicule et ses deux passagers semblaient manifester des signes de fatigue lorsque les secouristes sont intervenus. Ils étaient visiblement sous l'emprise de l'alcool, ce qui aurait considérablement altéré leurs facultés. Les mêmes sources précisent que la voiture a fait une brusque sortie de route. Après avoir effectué une sortie de route, elle a fini sa course dans le bassin-versant de la cité Ro-



Photo: Koumaus

Le véhicule dans le canal après l'incident.

ger-Buttin, les quatre roues en l'air. D'après nos informateurs, les trois victimes sont sorties indemnes de l'accident. Le lendemain de l'accident, le Kia Motors a été tiré du canal. C'est le moment de rappeler ici les effets de l'alcool sur la conduite : moins de concentration et de plus en plus de

fatigue, mouvements moins coordonnés, champ visuel diminué, temps de réaction augmenté, sous-évaluation des risques et transgression des interdits... Prenons donc conscience que conduite et alcool ne font pas bon ménage. Boire ou conduire, il faut choisir...